



Recommandations pour les femmes enceintes



(Extrait des recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique - 2018)

Une vigilance accrue doit être exercée sur :

- le voyage en avion et notamment le risque particulier de thrombophlébite (cf. chapitre Précautions générales). Les longs voyages aériens sont déconseillés en fin de grossesse. La plupart des compagnies aériennes refusent les femmes enceintes au-delà du 7^e mois de grossesse, certaines à partir du 6^e mois ;
- les longs voyages en voiture (état des route, piste, ...) ;
- les activités physiques inadaptées (trekking, plongée...) ;
- le risque de contracter une hépatite E, plus grave chez la femme enceinte, nécessite donc de respecter scrupuleusement les précautions d'hygiène alimentaire ;
- le risque lié à une infection Zika pour les voyages dans les régions où existe une circulation du virus.

Un avis d'obstétricien est recommandé avant le départ.